



Petit entrepreneur en Tanzanie en train de tenir la comptabilité.

HELVETAS 2024

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

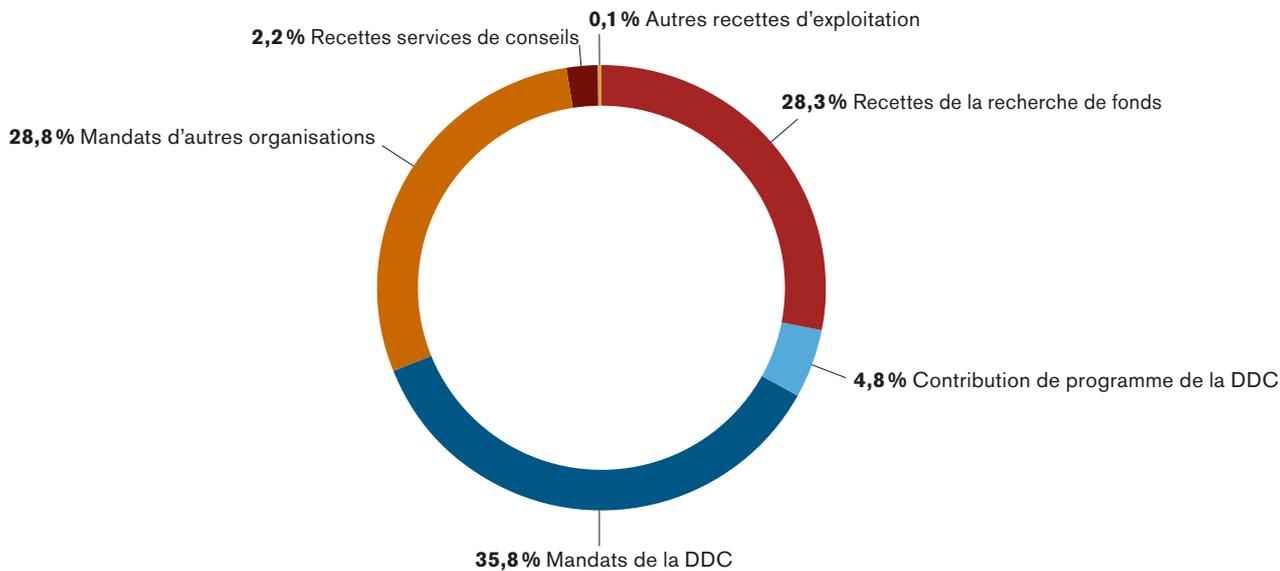
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	Annexe chiffre	2024 KCHF	2023 KCHF
Actifs			
Liquidités	1.1	66'277	61'959
Titres	1.2	20'095	18'831
Créances	1.3	4'701	7'768
Fortune nette dans les pays de projets	1.4	20'191	13'390
Comptes de régularisation des actifs	1.5	8'509	13'815
Actifs mobilisés		119'773	115'762
Actifs financiers	1.6	2	5
Immobilisations corporelles	1.7	486	315
Immobilisations incorporelles	1.7	762	1'063
Actifs immobilisés		1'250	1'383
Actifs		121'022	117'145
Passifs			
Engagements à court terme	2.1	5'528	4'950
Comptes de régularisation des passifs	2.2	74'664	71'016
Provisions à court terme	2.3	0	43
Capital de tiers à court terme		80'191	76'009
Provisions à long terme	2.3	931	511
Capital de tiers à long terme		931	511
Capital de tiers		81'122	76'519
Capital des fonds		9'841	12'014
Capital de tiers et capital des fonds		90'963	88'534
Capital libre		14'100	11'946
Effets de change		-91	-133
Capital lié		16'050	16'799
Capital de l'organisation		30'059	28'612
Passifs		121'022	117'145

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

	Annexe chiffre	2024 KCHF	2023 KCHF
Recettes			
Cotisations des membres		2'056	1'934
Dons		42'750	39'915
Héritages et legs		1'894	1'503
Recettes de la recherche de fonds	3.1	46'700	43'352
Contribution de programme de la DDC	3.2	8'000	8'000
Mandats de la DDC	3.2	59'115	57'052
Mandats d'autres organisations	3.3	47'635	45'174
Recettes services de conseils	3.4	3'583	4'588
Autres recettes d'exploitation	3.5	162	161
Recettes des prestations fournies		118'495	114'975
Recettes d'exploitation		165'195	158'327
Charges			
Afrique		-52'410	-45'184
Asie		-33'879	-34'233
Amérique latine et Caraïbes		-15'027	-19'449
Europe de l'Est et Asie centrale		-36'317	-33'403
Coordination et suivi des programmes		-3'763	-3'542
Charges projets programmes internationaux	4.0	-141'396	-135'810
Charges projets services de conseils	4.1	-5'546	-6'389
Charges projets en Suisse	4.2	-6'280	-5'939
Charges recherche de fonds	4.3	-9'298	-9'329
Charges administratives	4.4	-7'213	-6'513
Charges d'exploitation	4.5	-169'734	-163'980
Résultat d'exploitation		-4'539	-5'652
Résultat financier	5.0	3'728	569
Autres résultats	5.1	43	49
Résultat avant variation du capital des fonds		-768	-5'035
Variation du capital des fonds	6.0	2'174	3'382
Résultat avant attribution au capital de l'organisation		1'405	-1'653
Allocations / utilisations			
- Capital libre		2'154	-1'163
- Fonds Strategy Acceleration		-730	-490
- Fonds social		-19	0

ORIGINE DES FONDS



UTILISATION DES FONDS

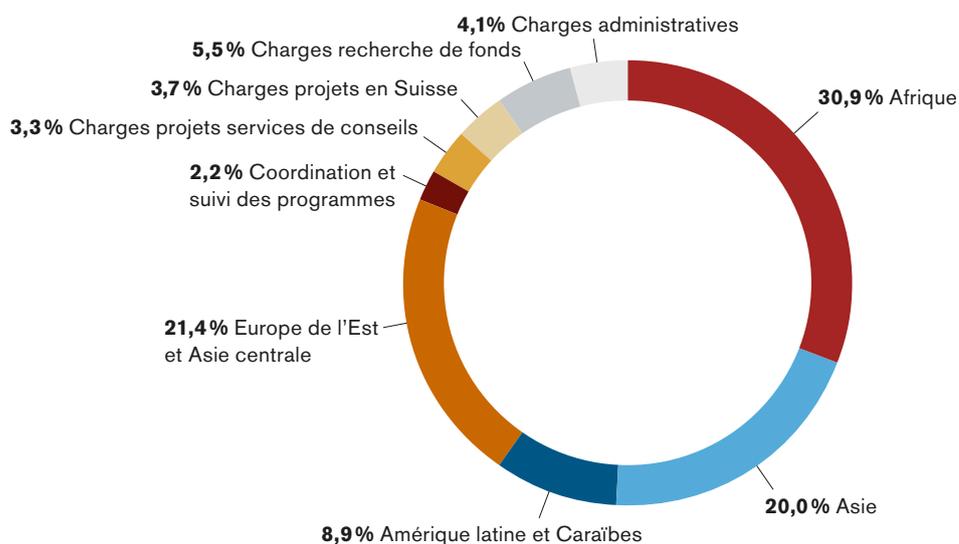


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2024 KCHF	2023 KCHF
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Résultat annuel	1'405	-1'653
Diminution (-) / augmentation (+) du capital des fonds	-2'174	-3'382
Amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles	508	636
Dissolution nette (-) / constitution nette (+) de provisions	377	-997
Gain (-) / Pertes (+) de change sur les titres et les liquidités	-2'471	-454
Augmentation (-) / diminution (+) créances	3'067	-1'826
Augmentation (-) / diminution (+) de la fortune nette dans les pays de projets	-6'801	688
Augmentation (-) / diminution (+) des comptes de régularisation des actifs	5'306	3'382
Augmentation (+) / diminution (-) des engagements à court terme	578	-1'620
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des passifs	3'647	11'003
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3'443	5'778
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Investissements (-) en titres	-3'369	-2'730
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations corporelles	-262	-54
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations incorporelles	-116	-141
Investissements (-) / désinvestissements (+) actifs financiers	3	2'005
Désinvestissements (+) en titres	4'017	3'129
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	274	2'209
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Écart de conversion sur les liquidités (gain de change +) / (perte de change -)	602	-672
Variation nette des liquidités	4'319	7'315
Justification des liquidités		
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	61'959	54'643
État des liquidités au 31 décembre	66'277	61'959
Variation nette des liquidités	4'319	7'315

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

Informations sur le capital lié généré

- ¹ Fonds de recherche de fonds: ce fonds sert à financer des investissements pluriannuels dans la recherche de fonds.
² Fonds de réserve de fluctuation des titres: ce fonds permet de compenser des fluctuations importantes de titres.
³ Fonds réserve de continuation: en cas de grosses difficultés financières dans le cadre de projets à l'étranger, les obligations contractuelles seraient financées par ce fonds.
⁴ Fonds immobilier: ce fonds sert à financer des investissements dans des biens immobiliers.
⁵ Fonds social: le fonds social sert à surmonter des situations critiques du personnel d'HELVETAS Swiss Intercooperation.
⁶ Fonds Strategy Acceleration: ce fonds sert à financer les investissements relatifs aux accents stratégiques de la phase stratégique 2021-2024.
⁷ Fonds Emergency Response: des mesures d'aide d'urgence sont préfinancées par ce fonds lors de catastrophes.

Transferts de fonds internes

La colonne des transferts de fonds internes montre sur quel continent les ressources des fonds ont été utilisées. Les transferts de fonds internes reposent sur les accords contractuels de la contribution de programme avec la DDC, ainsi que sur la définition des secteurs de travail des projets.

Moyens provenant du financement propre							KCHF
	État 01.01.24	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.24
Capital libre	11'946			2'154		2'154	14'100
Effets de change	-133		42			42	-91
Capital lié pour							
- fonds de recherche de fonds ¹	1'000					0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres ²	971					0	971
- fonds de réserve de continuation ³	9'831					0	9'831
- fonds immobilier ⁴	1'790					0	1'790
- fonds social ⁵	313			-19		-19	293
- fonds Strategy Acceleration ⁶	2'395			-730		-730	1'666
- fonds Emergency Response ⁷	500					0	500
Résultat annuel	0		1'405	-1'405		0	0
Capital de l'organisation	28'612	0	1'447	0	0	1'447	30'059
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.24	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.24
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'512	-1'488	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-521	-119	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'483		1'775	-2'674	-249	-1'148	1'335
Fonds Girl and Women Empowerment	346		574	-560	-80	-66	280
Fonds Formation	1'101		349	-774	-49	-474	626
Fonds Governance	0		964	-773	-161	30	30
Fonds Aide d'Urgence	604		649	-688	-91	-129	475
Fonds projets novateurs et humanitaires	216			-82		-82	134
Dons affectés à l'Afrique	2'567		17'316	6'260	-23'075	501	3'067
Dons affectés à l'Asie	2'267		6'418	3'784	-10'052	149	2'416
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	92		1'663	2'025	-3'582	106	198
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	2'139		161	515	-1'735	-1'060	1'079
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		108		-108	0	0
Capital des fonds avec affectations limitées	11'814	0	38'617	0	-40'791	-2'174	9'641
Empowerment Fonds	200					0	200
Fonds d'usufruit	200	0	0	0	0	0	200
Capital des fonds liés	12'014	0	38'617	0	-40'791	-2'174	9'841

							KCHF
Moyens provenant du financement propre	État 01.01.23	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.23
Capital libre	13'108			-1'163		-1'163	11'946
Effets de change	-73				-60	-60	-133
Capital lié pour							
- fonds de recherche de fonds	1 1'000					0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres	2 971					0	971
- fonds de réserve de continuation	3 9'831					0	9'831
- fonds immobilier	4 1'790					0	1'790
- fonds social	5 313					0	313
- fonds Strategy Acceleration	6 2'885			-490		-490	2'395
- fonds Emergency Response	7 500					0	500
Résultat annuel	0			1'653	-1'653	0	0
Capital de l'organisation	30'325	0	0	0	-1'713	-1'713	28'612
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.23	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.23
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'661	-1'339	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-533	-107	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'822		1'596	-1'712	-223	-339	2'483
Fonds Girl and Women Empowerment	788		467	-844	-65	-442	346
Fonds Formation	1'110		398	-352	-56	-9	1'101
Fonds Governance	53		665	-589	-129	-53	0
Fonds Aide d'Urgence	76		573	35	-80	529	604
Fonds projets novateurs et humanitaires	271			-55		-55	216
Dons affectés à l'Afrique	4'135		14'277	4'084	-19'930	-1'569	2'567
Dons affectés à l'Asie	2'969		6'624	3'818	-11'144	-702	2'267
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	67		1'725	1'914	-3'614	25	92
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	2'904		204	895	-1'864	-766	2'139
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		92		-92	0	0
Capital des fonds avec affectations limitées	15'197	0	35'262	0	-38'644	-3'382	11'814
Empowerment Fonds	200					0	200
Fonds d'usufruit	200	0	0	0	0	0	200
Capital des fonds liés	15'397	0	35'262	0	-38'644	-3'382	12'014

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) et ses sociétés consolidées (formant ensemble le groupe Helvetas) sont une organisation d'utilité publique active dans la coopération au développement. Le groupe Helvetas propose une aide à l'autonomie et s'engage en faveur d'un monde équitable dans lequel tous les êtres humains déterminent le cours de leur vie dans la dignité et la sécurité, en utilisant les ressources naturelles de manière durable et en prenant soin de l'environnement. HELVETAS Swiss Intercooperation est une association d'utilité publique de droit suisse sise à Zurich.

BASE DE PRÉPARATION

Généralités

Les comptes annuels consolidés du groupe Helvetas sont basés sur les directives des comptes individuels des filiales du groupe au 31 décembre. La présentation des comptes des sociétés d'Helvetas est établie conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), au code suisse des obligations et aux directives de la Fondation Zewo. Les comptes annuels consolidés sont basés sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Les comptes annuels consolidés sont en principe basés sur le principe de la valeur d'achat ou de fabrication ou de la valeur du marché la plus faible (lower of cost or market principle). Cela repose sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Sauf indication contraire dans les principes de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux différents postes du bilan, ces derniers sont évalués à leur valeur nominale à la date du bilan.

Les comptes annuels consolidés sont établis en francs suisses et présentés en milliers de francs suisses (KCHF). De ce fait, il se peut que des différences d'arrondis soient contenues dans certains totaux.

La version allemande originale des comptes annuels fait foi.

Modifications des principes de présentation des comptes

L'application des standards Swiss GAAP RPC nouveaux et modifiés, entrés en vigueur durant l'exercice sous revue, n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes annuels d'Helvetas.

Modifications de la présentation

Au cours de l'exercice sous revue, la présentation des indications suivantes dans l'annexe a été adaptée afin d'améliorer la lisibilité: 1.3 (Créances), 1.5 (Comptes de régularisation des actifs), 2.1 (Engagements à court terme), 4 (Charges d'exploitation). Les données comparatives de l'exercice précédent ont également été adaptées à la nouvelle présentation. Ces adaptations n'ont aucune influence sur le résultat.

Périmètre de consolidation

En 2014, Helvetas a fondé la filiale Helvetas USA Inc. dont le siège est à Minneapolis. En outre, HELVETAS Intercooperation gGmbH, dont le siège est à Bonn, existe depuis 2013. Les deux sociétés appartiennent à 100% à Helvetas et sont consolidées par intégration globale. La présentation des comptes se fait selon des principes de comptabilisation et d'évaluation uniformes et a été intégrée dans les présents comptes annuels consolidés.

La consolidation est effectuée conformément aux articles 961 et suivants du code suisse des obligations et aux normes Swiss GAAP RPC. Le périmètre de consolidation comprend les deux filiales HELVETAS Inter-

cooperation gGmbH et Helvetas USA Inc. ainsi qu'HELVETAS Swiss Intercooperation.

Il n'existe pas d'autres filiales ou institutions partenaires dans lesquelles Helvetas exerce une influence déterminante ou pourrait l'exercer par un contrôle et une gestion communs.

Principes de consolidation

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode de la valeur d'acquisition. Selon la méthode de consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes sont enregistrés en totalité. Les créances, engagements, charges et recettes internes au groupe sont éliminés.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Liquidités

Ce poste comprend la caisse, les comptes postaux et bancaires, ainsi que les dépôts à terme fixes d'une durée maximale de 90 jours. Ceux-ci sont évalués à leur valeur nominale. Les transactions en monnaies étrangères ont été effectuées pendant l'exercice aux cours du jour.

Titres

Les titres sont détenus en tant que réserve de liquidités et par conséquent affichés dans le fonds de roulement. Ils sont inscrits au bilan au cours de change de la date du bilan. L'Empowerment Fonds dans le capital des fonds liés est investi en titres. Les directives de placement d'Helvetas privilégient les titres d'entreprises qui favorisent un développement social et écologique.

Créances

L'estimation a lieu à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles dépréciations d'actifs. Ce poste comprend essentiellement des créances résultant d'avances à des partenaires et à des consultants.

Fortune nette dans les pays de projets

Pour ce poste, il s'agit essentiellement de liquidités, de créances et d'engagements à court terme.

Régularisation de l'actif

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur des dépenses de projets qui n'ont pas encore été réglées.

Immobilisations corporelles/placements immatériels

Les immobilisations corporelles et les placements immatériels sont mentionnés à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des dépréciations d'actifs. Les amortissements sont effectués de manière linéaire pour la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de KCHF 5, et de KCHF 2 pour le matériel informatique.

La durée d'utilisation estimée est de:

- 10 ans pour le mobilier et les installations
- 4 ans pour les autres immobilisations corporelles
- 4 ans pour le matériel informatique
- 4 ans pour les logiciels (placements immatériels)

Actifs financiers

Les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations d'actifs.

Dépréciations d'actifs

Lors de chaque date de bilan, il est vérifié pour tous les actifs s'il existe des indices montrant que leur valeur comptable dépasse la valeur réalisable (la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité). En

cas de dépréciation d'actifs, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable et la dépréciation d'actifs est débitée du résultat partiel.

Régularisation du passif

Ce compte comprend les postes du passif résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

Provisions

Des provisions sont constituées pour les engagements dont l'existence ou la cause est justifiée. Le montant des provisions est fondé sur l'estimation de la direction et reflète les dépenses futures escomptées.

Capital des fonds liés

Le capital des fonds liés est composé de la contribution de programme de la Direction du développement et de la coopération (DDC), d'un fonds d'usufruit, de fonds thématiques et de dons affectés à des projets. Le fonds d'usufruit comprend des prêts dont, conformément à l'accord contractuel, seul le revenu du capital peut être utilisé. Les fonds thématiques sont, pour l'essentiel, un fonds pour les parrainages pour l'eau et un fonds pour la formation des jeunes, deux thèmes prioritaires pour le groupe Helvetas.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend le capital libre et le capital lié ainsi que les effets des devises, qui peuvent être utilisés dans le cadre du but statutaire des sociétés d'Helvetas. Il n'y a pas de capital de démarrage ou de capital de fondation. L'affectation et l'utilisation du capital lié sont décidées par le comité.

Devises

Les deux sociétés en devises étrangères à consolider sont converties en CHF selon la méthode du taux de clôture. Les postes du bilan (à l'exclusion du capital d'organisation) sont convertis en CHF au taux de change en vigueur à la date du bilan. Le capital d'organisation est converti au taux de change en vigueur à la date du bilan de la première consolidation. Les postes du compte d'exploitation sont convertis au taux de change moyen de la période. Les différences de change qui en résultent sont indiquées dans le capital d'organisation (capital libre) sans affecter le revenu net.

en CHF	Taux de clôture		Taux de change moyens	
	31.12.2024	31.12.2023	2024	2023
EUR	0.938450	0.929700	0.963758	0.975196
USD	0.906250	0.841624	0.887233	0.903992

Recettes

Les recettes de la recherche de fonds et les subventions publiques (contribution de programme) sont comptabilisées après réception du paiement. Elles sont délimitées à la date du bilan, lorsqu'il existe un engagement contraignant et que les entrées de fonds peuvent être estimées de manière fiable. Les recettes issues des prestations fournies sont délimitées par périodes comptables après la fourniture des prestations.

Charges d'exploitation

La présentation des charges d'exploitation se fonde sur la méthode Zewo «calculer les charges de projets ou de prestations, d'obtention de financements et d'administration». Les charges de projets et de prestations regroupent toutes les dépenses directement liées à la réalisation des objectifs statutaires d'Helvetas. Les charges relatives à la recherche de fonds comprennent les dépenses pour l'intégralité des activités d'obtention de financement. La charge administrative fait état des dépenses qui ne contribuent que de manière indirecte à la fourniture de prestations d'assistance par Helvetas et dont les partenaires de projet et les groupes cibles ne profitent donc pas directement. Ces dépenses garantissent le bon fonctionnement d'Helvetas.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie montre le changement du fonds «liquidités» réparti en fonction de l'activité d'exploitation, de l'activité d'invest-

issement et de l'activité de financement. Il est établi sur la base de la méthode indirecte.

Tableau de la variation du capital

Le tableau de la variation du capital montre l'évolution des différentes composantes du capital d'organisation et des fonds liés en fonction des continents et des thèmes. En outre, l'évolution du fonds d'usufruit est présentée.

AUTRES INFORMATIONS

Personnes proches

Sont considérés comme des personnes proches les organisations proches ainsi que les membres du comité et de la direction d'Helvetas.

Le groupe Helvetas n'exerce aucune influence dominante sur les personnes proches citées ci-après. De ce fait, elles ne doivent pas être consolidées.

- Alliance2015, Bruxelles
- Alliance for Water Stewardship, North Berwick
- Alliance Sud, Berne
- CAN Climate Action Network, Bonn
- Chaîne du Bonheur, Genève
- cinfo, Bienne
- Fondation Max Havelaar (Suisse), Zurich
- Forum Suisse pour la Formation Professionnelle et la Coopération Internationale FoBBIZ, Renes
- Knowledge Management for Development KM4DEV, Zurich
- KOFF – la plateforme suisse de promotion de la paix, Bâle
- Plateforme des ONG suisses pour le développement, Berne
- Plateforme suisse de café durable, Berne
- Skat Foundation, Saint-Gall
- Swiss NGO DRR Platform, Wabern
- Swiss Water Partnership, Zurich
- Swiss Water & Sanitation Consortium, Zurich

Transactions avec des personnes proches

Alliance Sud a reçu, sur la base d'un accord contractuel, KCHF 350 (exercice précédent KCHF 400).

Rémunération des membres du comité et de la direction

Les 14 membres du comité d'Helvetas n'ont reçu aucun dédommagement forfaitaire pour frais ni d'autres dédommagements au cours de l'exercice sous revue. Ils ne touchent ni jetons de présence ni honoraires pour leur activité pour Helvetas. La présidente du comité a reçu un dédommagement forfaitaire de KCHF 10 (exercice précédent KCHF 10). Le total des frais pour les déplacements et le déroulement des séances ainsi que pour des missions dans le cadre stratégique s'est élevé à KCHF 22 (exercice précédent KCHF 40).

Les neuf membres du conseil consultatif d'Helvetas n'ont reçu aucun dédommagement pour frais pendant l'exercice sous revue.

La rémunération des sept membres de la direction est détaillée dans le tableau ci-après. Le salaire brut le plus élevé, de KCHF 230 (exercice précédent KCHF 194), est celui du directeur. L'augmentation est essentielle due au versement des heures inscrites sur le compte à long terme.

en KCHF	2024	2023
Salaire brut	1'232	1'231
Cotisations sociales	249	228
Dédommagements pour frais	17	7
Total rémunération de la direction	1'498	1'465

Le taux d'activité de la direction était de 6,9 postes à plein temps (exercice précédent 6,9 postes à plein temps). Les frais sont payés sur justificatifs.

Institutions de prévoyance

Les collaborateur-trices sont assuré-es auprès de la fondation collective Asga Pensionskasse. Conformément au règlement de caisse, la caisse de pension couvre, pour les employé-es d'Helvetas et dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité sur la base de l'entraide mutuelle (institution de prévoyance communautaire) ainsi que la prévoyance étendue contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité pour leurs proches et survivant-es. Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations. Le financement du plan de prévoyance est assuré par les cotisations des employé-es (6%) et de l'employeur (7-10%) sur la base du salaire annuel AVS assuré. Les assuré-es peuvent librement augmenter la part de leur cotisation à 8%. En cas de découvert, les prescriptions légales usuelles selon la LPP sont appliquées. Il n'existe pas d'autre engagement du côté de l'employeur.

Les deux filiales disposent de solutions de prévoyance locales facultatives, pour lesquelles des cotisations d'employeur de KCHF 17,7 (exercice précédent KCHF 0,3) ont été versées.

Au 31 décembre 2024, le taux de couverture de la fondation collective Asga Pensionskasse était de 117,4% (exercice précédent 113,7%).

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture/découvert		Part économique de l'organisation		Variation comparée à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période			Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023			2024	2024	2023	2024	2023
en KCHF										
Asga Pensionskasse	0	0	0		0			2'131	2'131	2'072

Réserves de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renoncement d'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Bilan	Résultats des réserves de cotisations de l'employeur dans les frais de personnel	
	31.12.2024	2024	31.12.2024	2024	2024	31.12.2023	2024	2023
en KCHF								
Asga Pensionskasse	70	0	70	26	-1'684	1'728	1'684	303

Prestations non rémunérées

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des prestations non rémunérées ont été fournies dans une mesure non significative par des groupes régionaux d'Helvetas pour divers projets et activités.

Les 14 membres (exercice précédent 13 membres) du comité d'Helvetas ont fourni des prestations non rémunérées représentant 158 jours de travail (exercice précédent 147 jours) durant l'exercice sous revue.

Honoraires des organes de révision

Les honoraires des organes de révision des sociétés d'Helvetas se sont élevés à KCHF 124 (exercice précédent KCHF 127) pour les prestations de révision ordinaires et à KCHF 167 pour les autres prestations (exercice précédent KCHF 81).

Montant résiduel des dettes courantes de leasing et de location

Il n'existe aucun engagement en matière de leasing.

Les engagements en matière de loyer qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans un délai de 12 mois s'élèvent à KCHF 1'093 (exercice précédent KCHF 1'763) jusqu'au prochain terme de résiliation possible.

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés pour publication par le comité le 17 mai 2025. Ils sont par ailleurs soumis à l'approbation de l'Assemblée générale d'Helvetas.

Entre le 31 décembre 2024 et la date de l'approbation des présents comptes annuels consolidés, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et des passifs du groupe Helvetas au 31 décembre 2024 ou qui devrait être présenté ici.

EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

1.1 Liquidités

Caisses/poste/banque	66'277	61'959
Total Liquidités	66'277	61'959

1.2 Titres

Actions	18	17
Fonds d'investissements Obligations durables	8'871	8'579
Fonds d'investissements Actions durables	7'616	6'997
Fonds d'investissements Immobiliers	3'590	3'237
Total Titres	20'095	18'831

1.3 Créances

Créances résultant de projets et de prestations	1'081	1'869
Créances envers des collectivités	353	311
Du croire	-11	-11
Prévoyance du personnel	70	1'728
Autres créances	3'207	3'870
Total Créances	4'701	7'768

2024

KCHF

2023

KCHF

1.4 Fortune nette dans les pays de projets

	2024		2023	
	Actifs	Engagements	Actifs	Engagements
		KCHF		KCHF
Éthiopie	831	441	976	457
Albanie	748	64	237	63
Bangladesh	540	103	1'083	95
Bénin	1'627	268	442	173
Bhoutan	72	2	72	1
Bolivie	1'463	496	733	376
Bosnie-Herzégovine	214	59	48	5
Burkina Faso	2'356	366	1'015	433
Géorgie	38	5	0	0
Guatemala	814	267	1'968	435
Haïti	1'464	102	375	100
Honduras	376	32	480	11
Jordanie	194	5	118	4
Kirghizistan	108	0	96	1
Kosovo	237	11	646	13
Laos	1'759	434	1'518	359
Liban	16	0	22	1
Madagascar	673	182	383	242
Mali	989	544	215	103
Macédoine du Nord	131	3	52	17
Moldavie	227	4	133	4
Mozambique	482	498	922	85
Myanmar	1'147	278	1'122	82
Népal	3'611	351	2'453	547
Niger	364	72	213	32
Pakistan	190	2	259	5
Pérou	2'678	798	1'532	788
Serbie	597	42	243	33
Sri Lanka	162	22	193	36
Tadjikistan	55	32	63	22
Tanzanie	563	584	466	493
Tunisie	86	11	0	0
Ukraine	1'303	43	259	39
Ouzbékistan	80	0	43	0
Vietnam	262	146	102	38
Total	26'458	6'267	18'483	5'093
Total Fortune nette dans les pays de projets	20'191		13'390	

	2024	2023
	KCHF	KCHF
1.5 Comptes de régularisation des actifs		
Prestations d'avance projets DDC	906	2'429
Prestations d'avance projets SECO	611	399
Prestations d'avance projets UE	481	915
Prestations d'avance projets Chaîne du Bonheur	1'354	641
Prestations d'avance projets FIDA	0	484
Prestations d'avance projets autres bailleurs de fonds	3'074	7'073
Autres comptes de régularisation des actifs	2'085	1'874
Total Comptes de régularisation des actifs	8'509	13'815
1.6 Actifs financiers		
Dépôts de garantie	2	5
Total Actifs financiers	2	5

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	KCHF			
1.7 Immobilisations corporelles et incorporelles	État 01.01.24	Entrées	Sorties	État 31.12.24
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	2'027	213	-69	2'171
Matériel informatique	517	49	-4	561
Autres immobilisations corporelles	43	0	0	43
Total Immobilisations corporelles	2'587	262	-73	2'775
Immobilisations incorporelles	4'458	116	-288	4'286
Total Valeurs d'acquisition	7'045	378	-361	7'061
Corrections de valeur cumulées				
Mobilier	-1'821	-43	69	-1'795
Matériel informatique	-426	-41	4	-462
Autres immobilisations corporelles	-24	-8	0	-32
Total Immobilisations corporelles	-2'271	-91	73	-2'289
Immobilisations incorporelles	-3'395	-417	288	-3'524
Total Corrections de valeur cumulées	-5'667	-508	361	-5'813
Valeurs nettes comptables				
Mobilier	205	170	0	376
Matériel informatique	91	8	0	99
Autres immobilisations corporelles	19	-8	0	12
Total Immobilisations corporelles	315	171	0	486
Immobilisations incorporelles	1'063	-301	0	762
Total Valeurs nettes comptables	1'378	-130	0	1'248
	État 01.01.23	Entrées	Sorties	État 31.12.23
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	2'124	15	-112	2'027
Matériel informatique	522	38	-44	517
Autres immobilisations corporelles	43	0	0	43
Total Immobilisations corporelles	2'689	54	-156	2'587
Immobilisations incorporelles	4'317	141	0	4'458
Total Valeurs d'acquisition	7'006	195	-156	7'045
Corrections de valeur cumulées				
Mobilier	-1'816	-118	112	-1'821
Matériel informatique	-395	-75	44	-426
Autres immobilisations corporelles	-16	-8	0	-24
Total Immobilisations corporelles	-2'227	-200	156	-2'271
Immobilisations incorporelles	-2'959	-436	0	-3'395
Total Corrections de valeur cumulées	-5'187	-636	156	-5'667
Valeurs nettes comptables				
Mobilier	308	-103	0	205
Matériel informatique	127	-36	0	91
Autres immobilisations corporelles	27	-8	0	19
Total Immobilisations corporelles	462	-146	0	315
Immobilisations incorporelles	1'357	-295	0	1'063
Total Valeurs nettes comptables	1'819	-441	0	1'378

Les biens d'équipement dans les pays de projets (principalement des véhicules et du matériel informatique) ne sont pas comptabilisés, car leur cycle de vie et les risques opérationnels ne peuvent pas être estimés.

	2024	2023
	KCHF	KCHF
2.1 Engagements à court terme		
Engagements résultant de projets et de prestations	4'405	4'543
Autres engagements	1'122	407
Total Engagements à court terme	5'528	4'950
2.2 Comptes de régularisation des passifs		
Avances de projets DDC	34'704	36'260
Avances de projets SECO	9'678	6'751
Avances de projets UE	5'516	3'066
Avances de projets Chaîne du Bonheur	1'173	3'646
Avances de projets SIDA	5'401	4'340
Avances de projets FIDA	0	70
Avances de projets d'autres bailleurs de fonds	16'085	14'511
Autres comptes de régularisation des passifs	2'108	2'373
Total Comptes de régularisation des passifs	74'664	71'016

TABLEAU DES PROVISIONS

2.3 Variation des provisions	État	Consti- tution	Utilisation	Liqui- dation	Résultat	État	KCHF dont à court term
	01.01.24					31.12.24	
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger	261	33	-39	0	-6	255	0
Autres provisions ¹	293	526	-78	-65	383	676	0
Total Provisions	553	559	-116	-65	377	931	0
	État	Consti- tution	Utilisation	Liqui- dation	Résultat	État	KCHF dont à court term
	01.01.23					31.12.23	
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger	235	26	0	0	26	261	0
Autres provisions ¹	1'315	120	-1'142	0	-1'022	293	43
Total Provisions	1'550	146	-1'142	0	-997	553	43

¹ Les «Autres provisions» se composent essentiellement de provisions pour des cas juridiques.

EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

3.1 Recettes de la recherche de fonds

Cotisations des membres

Dons

De personnes privées

D'institutions privées

De cantons et de communes

Total Dons

Total Héritages et legs

Total Recettes de la recherche de fonds

Dont affectées

Dont libres

2024

KCHF

2023

KCHF

2'056

1'934

14'475

15'120

25'309

22'226

2'966

2'570

42'750

39'915

1'894

1'503

46'700

43'352

30'256

26'669

16'444

16'684

Recettes des prestations fournies

3.2 Contribution de programme et mandats de la DDC

Contribution de programme (subvention publique)

Mandats

Total Contribution de programme et mandats de la DDC

8'000

8'000

59'115

57'052

67'115

65'052

3.3 Mandats d'autres organisations

Mandats SECO

Mandats UE

Mandats SIDA

Mandats Chaîne du Bonheur

Mandats d'autres organisations

Total Mandats d'autres organisations

5'105

6'519

5'116

4'949

9'127

8'150

8'121

6'153

20'166

19'403

47'635

45'174

3.4 Recettes services de conseils

Conseils DDC

Conseils FIDA

Conseils autres organisations

Total Recettes services de conseils

1'209

1'609

761

731

1'612

2'248

3'583

4'588

3.5 Autres recettes d'exploitation

Autres recettes d'exploitation

Total Autres recettes d'exploitation

162

161

162

161

Total Recettes des prestations fournies

118'495

114'975

	2024	2023
	KCHF	KCHF
4.0 Charges projets programmes internationaux		
Répartition par pays		
Éthiopie	-9'023	-8'731
Bénin	-3'162	-2'893
Burkina Faso	-8'996	-7'770
Madagascar	-5'273	-4'818
Mali	-5'223	-5'270
Maroc	-561	0
Mozambique	-7'765	-6'101
Niger	-3'325	-1'272
Afrique du Nord	-29	-38
Tanzanie	-3'995	-3'480
Tunisie	-5'058	-4'811
Total Afrique	-52'410	-45'184
Bangladesh	-4'799	-7'483
Bhoutan	-693	-851
Jordanie	-562	-152
Laos	-5'062	-4'079
Liban	-59	-167
Myanmar	-4'755	-4'990
Népal	-11'041	-10'622
Pakistan	-2'762	-1'677
Sri Lanka	-656	-894
Syrie	-941	-776
Vietnam	-2'550	-2'542
Total Asie	-33'879	-34'233
Bolivie	-2'782	-2'854
Guatemala	-2'848	-3'811
Haïti	-3'244	-5'499
Honduras	-967	-593
Pérou	-5'186	-6'693
Total Amérique latine et Caraïbes	-15'027	-19'449
Albanie	-4'016	-3'668
Bosnie-Herzégovine	-1'241	-1'694
Géorgie	-740	-481
Kirghizistan	-2'739	-3'146
Kosovo	-6'444	-8'234
Macédoine du Nord	-949	-926
Moldavie	-1'296	-787
Projets régionaux Europe de l'Est	-4'202	-2'931
Serbie	-3'016	-3'097
Tadjikistan	-2'805	-1'852
Ukraine	-7'287	-5'512
Ouzbékistan	-1'582	-1'075
Total Europe de l'Est et Asie centrale	-36'317	-33'403
Total Charges projets internationaux	-137'633	-132'268
Charges coordination et suivi des programmes	-3'763	-3'542
Total Charges projets programmes internationaux	-141'396	-135'810

	2024	2023
	KCHF	KCHF
Répartition par dépenses totales		
Charges de personnel	-40'063	-37'756
Charges matériel et service	-94'734	-92'319
Amortissements	-6'599	-5'735
Total Charges projets programmes internationaux	-141'396	-135'810
4.1 Charges projets services de conseils		
Charges de personnel	-3'546	-3'773
Charges matériel et service	-1'996	-2'605
Amortissements	-5	-12
Total Charges projets services de conseils	-5'546	-6'389
4.2 Charges projets en Suisse		
Communication	-305	-280
Événements et formation	-487	-679
En ligne et publications	-2'202	-2'088
Médias et politique	-394	-367
Politique de développement	-585	-633
Coordination et suivi de programme	-2'307	-1'891
Total Charges projets en Suisse	-6'280	-5'939
Répartition par dépenses totales		
Charges de personnel	-2'657	-2'681
Charges matériel et service	-3'221	-2'863
Amortissements	-402	-394
Total Charges projets en Suisse	-6'280	-5'939
4.3 Charges recherche de fonds		
Recherche de fonds publique	-6'941	-7'024
Recherche de fonds individuelle	-2'357	-2'304
Total Charges recherche de fonds	-9'298	-9'329
Les frais de personnel s'élèvent à KCHF 4125 (exercice précédent KCHF 3923).		
4.4 Charges administratives		
Charges de personnel	-5'496	-5'083
Charges matériel et service	-1'623	-1'218
Amortissements	-94	-213
Total Charges administratives	-7'213	-6'513
4.5 Résultat d'exploitation selon totalité des dépenses		
Charges de personnel	-51'761	-49'293
Charges matériel et service	-101'574	-99'004
Charges recherche de fonds	-9'298	-9'329
Amortissements	-7'100	-6'354
Total Résultat d'exploitation selon totalité des dépenses	-169'734	-163'980

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'emplois à plein-temps était en moyenne supérieur à 250 (égal exercice précédent).

	2024	2023
	KCHF	KCHF
5.0 Résultat financier		
Recettes financières		
Produits d'intérêts et dividendes des titres	391	266
Bénéfice de change sur les titres	1'902	1'184
Bénéfice de change sur les devises	2'463	383
Total Recettes financières	4'756	1'833
Charges financières		
Pertes de change sur les titres	0	-121
Pertes de change sur les devises	-895	-992
Frais bancaires	-133	-151
Total Charges financières	-1'028	-1'265
Total Résultat financier	3'728	569
5.1 Autres résultats		
Autres recettes	5	4
Autres charges	-13	-11
Recettes extraordinaires	64	54
Charges extraordinaires	-12	1
Total Autres résultats	43	49

6.0 Résultat des fonds

Le résultat des fonds est affiché dans le tableau de variation du capital.



KPMG AG
Bahnhofplatz 10a
Case postale
CH-3001 Berne

+41 58 249 76 00
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de HELVETAS Swiss Intercooperation, Zürich

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de HELVETAS Swiss Intercooperation et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du comité relatives aux comptes consolidés

Le comité est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le comité est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG AG



Michael Herzog
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Kay Brantschen
Expert-réviser agréé

Berne, 20 mai 2025

Annexe:

- Comptes consolidés constitués du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des capitaux propres consolidés, du tableau des flux de trésorerie consolidés et de l'annexe aux comptes consolidés

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour compléter les indications ci-dessous, nous renvoyons à la version complète du rapport annuel 2024 d'HELVETAS Swiss Intercooperation. Il peut être obtenu auprès du bureau pour la Suisse romande (voir adresse en page 24) ou téléchargé depuis notre site.

HELVETAS Swiss Intercooperation

HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) est une association indépendante sur le plan politique et confessionnel, soutenue par près de 91'100 membres, donatrices et donateurs. L'association fait partie du groupe Helvetas international, engagé dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Dans ce cadre, nous nous engageons pour les droits fondamentaux individuels et collectifs et appuyons les autorités dans la mise en œuvre de leurs services. Les membres partagent la même vision et mission et suivent les mêmes lignes directrices. Les organisations membres réalisent des programmes de développement communs. Les approches de travail et les secteurs d'activités se fondent sur une stratégie commune. Helvetas est engagée avec 1464 collaborateur-trices dans 35 pays partenaires en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Ses 298 projets se concentrent sur les secteurs suivants: Eau, alimentation et climat (y compris gouvernance de l'eau, résilience aux catastrophes et construction de ponts et de routes), Compétences, emplois et revenus (éducation de base et formation professionnelle, développement du secteur privé) et Voix, inclusion et cohésion (gouvernance et espace civique, transformation de conflits, migration). En Suisse, les sièges à Zurich et à Berne ainsi que les bureaux régionaux à Genève et à Mendrisio s'engagent pour les objectifs de développement d'Helvetas moyennant des campagnes d'information, un travail de politique de développement, l'échange avec le monde étudiant et des manifestations culturelles.

Bases juridiques

Nom	HELVETAS Swiss Intercooperation
Forme juridique	Association
Statuts	Approuvés par l'assemblée générale d'Helvetas le 16 juin 2023 à Zurich

But de l'association

Helvetas contribue activement à l'amélioration des conditions de vie des personnes économiquement et socialement défavorisées, ainsi qu'au maintien de leurs bases d'existence, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. En Suisse et à l'étranger, Helvetas vise à éliminer les causes de ces inégalités et encourage la solidarité internationale de la population suisse.

Organes

Les organes d'Helvetas sont:

- l'assemblée générale
- le comité
- le conseil consultatif
- les groupes régionaux
- la direction
- l'organe de révision
- l'instance d'arbitrage

L'assemblée générale constitue, sous réserve d'une consultation de tous les membres, l'organe suprême de l'association. L'assemblée générale se tient une fois par année. Ses tâches sont en premier lieu l'édition et la modification des statuts, l'approbation des lignes directrices, l'approbation du rapport annuel et des comptes annuels ainsi que l'élection des membres du comité et du président ou de la présidente pour un mandat de deux ans.

Le comité est l'organe de direction suprême d'Helvetas et il en porte la responsabilité devant l'assemblée générale. Les compétences du comité sont l'élaboration des lignes directrices, des principes de la politique des activités et de la stratégie de programme, l'élection du directeur ou de la directrice et la surveillance de la direction ainsi que l'approbation des règlements internes, de la planification financière et du budget annuel. Les membres du comité s'engagent à titre bénévole et soutiennent aussi Helvetas par des dons privés. Seuls les frais sont remboursés. Le président ou la présidente reçoit un dédommagement forfaitaire.

Le conseil consultatif est élu par le comité. Il se compose de personnalités politiquement engagées qui soutiennent Helvetas en matière de politique de développement.

Membres du comité 2024

- **Présidente:** Regula Rytz, Berne, historienne, ancienne conseillère nationale, consultante. Mandats: présidente de la Commission de l'égalité du canton de Berne, vice-présidente du Forum für Universität und Gesellschaft, Berne, membre des conseils de fondation de la fondation de l'École de musique du conservatoire de Berne et de la Fondation suisse de la Greina, membre du conseil d'administration des Transports publics bernois, membre du Bureau directeur du Comité du Lötschberg (jusqu'en juin 2024), membre du comité directeur de la section bernoise de l'ATE, déléguée European Green Party EGP, membre du comité de l'Association des anciens membres de l'Assemblée fédérale
- **Vice-président:** Peter Niggli, Zurich, journaliste, auteur, spécialiste du développement, ancien directeur d'Alliance Sud. Mandat: membre du conseil de fondation de l'Action de Carême
- Danièle Castle, Chéserey VD, spécialiste «life-long learning» EPFL, animatrice Cercle de Legs, fondatrice et propriétaire de Genevensis. Mandats: codirectrice DAS/CAS en philanthropie stratégique et opérationnelle, UNIGE, membre du Conseil d'administration d'Opaline SA (jusqu'en juin 2024), membre du jury de Venture Kick
- Jörg Frieden, Fribourg, Dr oec. publ., économiste du développement. Mandats: membre des conseils de fondation de la Fondation Nicole Niquille (hôpital à Lukla, Népal) et de la «Fondazione Aiuto Internazionale» FAI, Lugano, président du conseil d'administration de SIFEM, membre du comité directeur d'Helvetas USA, non-voting member of the board of the International Financial Facility for Education (IFFEd)
- Angelo Gnädinger, Genève, lic. jur., ancien directeur général du CICR (2002–2010), ancien envoyé spécial de l'OSCE pour le Caucase du Sud (2014–2015). Mandat: membre du conseil de fondation de swisspeace – Retrait en décembre 2024
- Spring Gombe, Constance D, biologiste, fondatrice policy/strategy group. Mandats: Chanjo Hub Advisory Board, GHIAA Board, Novartis Foundation – Global AI4 Healthy Cities Expert Council, Commons Network Advisory Board Member, G-FINDER Women's Health Expert Advisory Group, fondatrice et administratrice Twaweza Trust
- René Holenstein, Schaffhouse, Dr phil. I, expert en développement et ancien ambassadeur. Mandat: membre du conseil de fondation de l'Action de Carême
- Chinwe Ifejika Speranza, Zurich, Prof. Dr en géographie et en développement durable, responsable de l'unité de recherche sur les systèmes terrestres et l'utilisation durable des ressources, institut de géographie, Université de Berne. Mandats: membre du conseil scientifique du Programme on Ecosystem Change and Society (PECS) de Future Earth, membre du Conseil de la recherche du Fonds national suisse, division Programmes, directrice suppléante Independent Steering Committee (ISC) Accelerating Impacts of CGIAR Climate Research for Africa (AICCRA), membre du comité de la Nature and Society Foundation for Environmental Stewardship, membre du comité de la Société suisse d'études africaines, membre du comité de la Société des sciences naturelles de Berne (NGB) de la Plateforme Sciences naturelles et Régions de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), membre de l'Internationale Expertenkommission Elitenetzwerk Bayern, Allemagne, membre Advisory Board Centre for Development and Environment (CDE), Université de Berne
- Jean-Philippe Jutzi, Verbier VS et Lausanne VD, journaliste, ancien porte-parole et conseiller diplomatique au DFAE, conseiller en communication. Mandats: président de la section suisse et vice-président international de l'Union de la presse francophone, vice-président de la Press Emblem Campaign, membre du conseil de fondation de la Triennale de sculpture contemporaine Bex & Arts, président de l'Association Belles Pages, de l'Association Art Books on Tour et de l'Association Histoires de Verbier – Retrait en novembre 2024
- Peter Messerli, Berne, directeur de la Wyss Academy for Nature, Prof. Dr en développement durable, Université de Berne. Mandats: membre du curatorium ProClim de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), membre du conseil de fondation de swisspeace, membre de la Société académique suisse pour la recherche sur l'environnement

- et l'écologie (SAGUF), membre de la Commission suisse pour l'UNESCO, membre du conseil scientifique consultatif de l'Université de Heidelberg
- Shobhini Mukerji (depuis juin 2024), New Delhi (Inde), directrice du Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) - South Asia. Mandats: Advisory Committee Community Jameel, Advisory Board Indus Action, Advisory Board Jameel Arts and Health Lab
 - Dr Dina Pomeranz, Zurich, professeure assistante d'économie appliquée, Université de Zurich. Mandats: professeure affiliée à l'UBS International Center of Economics in Society; professeure associée au Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL), au Bureau for Research and Economic Analysis of Development (BREAD), au Center for Economic Policy Research (CEPR) et au Center for Economic Studies (CESifo); membre de la Commission consultative suisse de la coopération internationale (CC-CI); membre du comité de l'International Institute of Public Finance (IIPF), d'Evidence Action et de TamTam - Together Against Malaria; membre du conseil scientifique du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF de Zurich; membre du conseil consultatif d'IDinsight, du EU Tax Observatory, de Policy Analytics, de CH++, de Peak Investment Capital, Ghana et d'Instiglio; membre du International Growth Centre (IGC); membre du comité stratégique de l'European Economic Association (EEA); membre du comité consultatif de rédaction de Perspektiven der Wirtschaftspolitik
 - Dominique Schmid, Worblaufen BE, lic. rer. pol. MBA/EMBA, conseiller, membre du conseil d'administration et responsable de projet stratégique indépendant dans diverses entreprises. Mandats: membre du conseil d'administration de BernExpo AG et directeur du comité Audit et Risque, vice-président du conseil d'administration de Messepark Bern AG, membre du conseil d'administration de Spital STS AG (jusqu'en juin 2024)
 - Ueli Winzenried, Berne, Betr. oec. HWV, SEP GSB Stanford (CA), consultant d'entreprise auprès de Burkhalter Avocats à Berne/Zurich. Mandats: membre du conseil d'administration d'Espace Real Estate, membre du conseil d'administration de Kursaal Berne (y compris les filiales), président du conseil d'administration d'Amerina SA, membre des conseils de fondation du WWF, de la fondation aha, de la fondation Creaviva et de la Fondation Faïtière Kunstmuseum Bern

Selon les prescriptions de la Zewo et le § 29 du Swiss NPO-Code, les mandats et les relations comptant pour les activités d'Helvetas sont mentionnés.

Membres du conseil consultatif

Sibel Arslan, Bâle, lic. iur., conseillère nationale; Mario Fehr, Zurich, lic. iur., conseiller d'État; Giorgio Fonio (depuis décembre 2024), Mendrisio TI, économiste, secrétaire de syndicat, conseiller national; Claudia Friedl, Saint-Gall, Dr sc. nat. ETH, conseillère nationale; Niklaus-Samuel Gugger (depuis juin 2024), Winterthour ZH, entrepreneur social et conseiller en gestion d'entreprise, conseiller national; Peter Niggli, Zurich, journaliste, spécialiste du développement, vice-président d'Helvetas; Franziska Roth (depuis mars 2024), Soleure, enseignante spécialisée, conseillère aux États; Regula Rytz, Berne, lic. phil. hist., ancienne conseillère nationale, présidente d'Helvetas; Laurent Wehrli, Glion VD, lic. ès lettres, conseiller national

La direction exécute les activités opérationnelles d'Helvetas en Suisse et à l'étranger conformément aux décisions et aux lignes directrices de l'assemblée générale et du comité. Elle prépare l'assemblée générale et soumet des propositions au comité. Elle informe tous les organes et les membres sur les évolutions importantes de l'activité d'Helvetas. La direction est responsable en particulier de la planification et de la réalisation des projets, des programmes et des activités en Suisse et à l'étranger, de l'engagement du personnel qui en est chargé, de l'élaboration du budget annuel, de la recherche de fonds ainsi que du suivi des membres et des cotisations.

Membres de la direction 2024

- Direction: Melchior Lengsfeld. Mandats: membre du comité directeur d'Alliance Sud, membre du Executive Board d'Alliance2015, membre du Conseil de Fondation et du Comité du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur, président d'Helvetas USA
- Suppléance du directeur (depuis août 2024)/direction Marketing et communication: Stefan Stolle. Mandat: membre du comité directeur d'Helvetas USA

- Suppléance du directeur/direction des Programmes internationaux: Remo Gesù. Mandats: membre de la plateforme des ONG suisses pour le développement, représentant d'Helvetas dans l'assemblée générale d'HELVETAS Intercooperation gGmbH, membre du comité directeur d'Helvetas Libanon et d'Helvetas Myanmar – Retrait en août 2024 (retraite)
- Direction des Programmes internationaux: Barbara Dietrich. Pas de mandat
- Direction des Programmes internationaux: Celestine Krösschell (depuis septembre 2024). Mandats: membre du comité d'Inclusive Systems Myanmar, membre du Steering Committee de TRAC4Change, membre de la plateforme des ONG suisses pour le développement
- Direction des Services de conseils: Esther Haldimann. Mandats: membre du conseil de fondation de SKAT Foundation, membre du Strategic Advisory Board du Hugo P. Cecchini Institut
- Direction Finances et Controlling: Thomas Truninger. Mandat: réviseur financier chez Apia
- Direction Ressources humaines: Manuela Häfeli (depuis août 2024; en alternance annuelle, changement au 1^{er} août, avec Kathrin Indermaur). Mandat: membre du comité de l'association «Reden über Medien»
- Direction Ressources humaines: Kathrin Indermaur (jusqu'en juillet 2024; en alternance annuelle, changement au 1^{er} août, avec Manuela Häfeli). Mandat: membre du pool de psychologues du CSA (Corps suisse d'aide humanitaire de la DDC)

L'organe de révision contrôle la comptabilité et les comptes annuels de l'association ainsi que le respect du budget. Il certifie l'existence d'un système de contrôle interne.

L'instance d'arbitrage arbitre les cas de litige entre les organes de l'association.



HELVETAS Swiss Intercooperation

Weinbergstrasse 22a
CH-8001 Zurich
Tél: +41 (0)44 368 65 00
info@helvetas.org
helvetas.org

Geschäftsstelle Bern
Maulbeerstrasse 10,
CH-3001 Berne
Tél: +41 (0)31 385 10 10
info@helvetas.org

Bureau Suisse romande
106 route de Ferney
1202 Genève
Tél: +41 (0)21 804 58 00
romandie@helvetas.org

Ufficio Svizzera italiana
Via Rime 38
CH-6850 Mendrisio
Tél: +41 (0)91 820 09 00
svizzeraitaliana@helvetas.org